

Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye Rue Centrale 57

Par courriel

Aux Conseils communaux du district de la Broye

Montagny-la-Ville, le 26 mai 2021

Assemblée des délégués

1776 Montagny-la-Ville

Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 12 des statuts, j'ai le plaisir de vous adresser la convocation à remettre à votre(vos) délégué(e)(s) en vue de l'assemblée qui aura lieu le

mercredi 16 juin 2021, à 19.30 heures, à la salle polyvalente de Gletterens.

TRACTANDA

- 1. Accueil et introduction
- 2. Appel des communes
- 3. Approbation du protocole de décision du 25 novembre 2020
- 4. * Elections statutaires (art. 13, 19 et 22 des statuts)
 - 4.1 Election des membres du comité et de son Président
 - 4.2 Election du/de la Vice-président/e de l'Assemblée
 - 4.2 Election des membres de la Commission sociale
 - 4.3 Election des membres de la Commission de district (COSAF)
- 5. Approbation des comptes et du rapport de gestion 2020
 - 5.1 RSSBF
 - 5.2 Entités santé : EMS / SASDB 5.3 Entités sociales : SSB / SOC
 - 5.4 Indemnités forfaitaires
 - 5.5 Ambulance et SMUR
 - 5.6 Association





- 6. Présentation et approbation de la révision totale du Règlement concernant l'octroi d'une indemnité forfaitaire pour l'aide et les soins à domicile
- 7. Bilan de la mise en œuvre du RSSBF après sa première année de fonctionnement 7.1 Domaine santé
 - 7.2 Domaine social
- 8. Etat des dossiers en cours
- 9. Divers

Les comptes 2020, dans leur version détaillée, peuvent être consultés auprès de M. Serges Clot ou pour le Service d'aide et de soins à domicile auprès de Mme Angélique Jungo (RSSBF 026 684 90 03).

* S'agissant du point 4 de l'ordre du jour, comme se veut l'usage, il serait judicieux que les communes se concertent préalablement par secteur (art. 12 des statuts) pour débattre des postes à repourvoir et faciliter le déroulement des élections statutaires. Une note de synthèse des instances à repourvoir vous est également remise en annexe.

En outre, je pars du principe que nous pourrons siéger en présentiel tout en nous conformant aux mesures de sécurité sanitaire qui seront en vigueur au moment de l'assemblée.

Dans l'attente de vous rencontrer à Gletterens, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, à l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Kilchoer Président

Copie pour invitation

Membres du Comité
Membres de la Direction
Presse locale et régionale
Membres de la Commission sociale de district
Membres de la Commission de district pour l'aide familiale et les soins à domicile (COSAF)
Madame la Conseillère nationale Valérie Piller Carrard
Mesdames et Messieurs les Députés du district de la Broye
Bureaux des Conseils généraux de Belmont-Broye, Cheyres-Châbles, Cugy, Estavayer et Montagny





Annexes

Protocole de décision du 25 novembre 2020 Notice relative aux élections statuaires Rapport annuel de gestion 2020 avec les comptes Rapport de la fiduciaire Révision totale du Règlement concernant l'octroi d'une indemnité forfaitaire pour l'aide et les soins à domicile (Nouveau règlement et Tableau comparatif)

